

**Nouveaux programmes
Nouveau baccalauréat**

Nouveaux programmes
Nouveau baccalauréat

BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010

BO n° 43 du 24 novembre 2011

La grande nouveauté :

- **Oral évalué toutes séries**
- **Oral adossé aux notions**

Retour sur les programmes

Les contextes d'usage de la langue étudiée sont dictés par l'entrée culturelle :

Gestes fondateurs et mondes en mouvement

Cette entrée est structurée autour de quatre notions :

- Mythes et héros
- Espaces et échanges
- Lieux et formes du pouvoir
- L'idée de progrès

« Gestes fondateurs et mondes en mouvement »

Le passé, l'Histoire en articulation avec les grands enjeux du monde contemporain.

Une entrée qui permet de décoder les référents culturels qui nourrissent la langue.

À travers le prisme d'un des 7 domaines :

- *Arts (architecture, cinéma, musique, peinture, photographie)*
- Croyances et représentations
- Histoire et géopolitique
- Langue et langages
- Littérature
- Sciences et techniques
- Sociologie et économie

	Mythes et héros	Espaces et échanges	Lieux et formes du pouvoir	L'idée de progrès
Arts				
Croyances et représentations				
Histoire et géopolitique				
Langue et langages				
Littérature				
Sciences et techniques				
Sociologie et économie				

Les épreuves écrites

DURÉE

ES et S LV1 : 3h - LV2 : 2h

L LV1 et LV2 : 3h

Séries technologiques LV1 et / ou LV2 : 2h

ÉCRIT

- Épreuve ponctuelle (*en juin*)
- Dossier contenant 1, 2, 3 documents en langue étrangère
- Extraits d'œuvres littéraires ou d'articles de presse.
- Informatifs, descriptifs, narratifs ou argumentatifs.
- Peut comporter des éléments iconographiques.

ÉCRIT

- Renvoient à une des 4 notions du programme
- Une partie compréhension écrite
- Une partie expression écrite
- Grilles d'évaluation

Les épreuves orales

Distinguer

Les séries ES, S, STMG, STI

de

La série L

ORAL

Les séries ES, S, STMG, STI



2 épreuves, en établissement

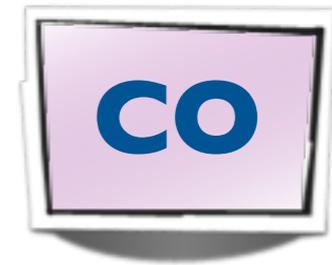
Annoncée aux élèves, organisée au cours du 2ème trimestre.

Durée : 10 minutes (le temps d'écoute n'est pas inclus dans cette durée)

Évaluation dans le cadre habituel de formation de l'élève.



- Supports audio ou vidéo.
- Documents liés aux notions du programme.
- Monologues, dialogues, discours, discussions, extraits d'émissions de radio, de documentaires, de films, de journaux télévisés.
- Non issus de manuels ou de documents conçus pour être lus.



- Durée : une minute trente.
- Document identique pour tous.
- Un titre donné à l'enregistrement et communiqué aux candidats.
- 3 écoutes, séparées chacune d'une minute.
- Ils peuvent prendre des notes à tout moment.



- 10 minutes pour rendre compte par écrit en français, sans exigence d'exhaustivité.
- Évaluation à partir de la grille, parue en annexe du BO.
- Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen.



- Le professeur formule une proposition de note et une appréciation.
- Non communiquées au candidat.
- Les grilles d'évaluation parues en annexe du BO sont à adapter à la nature et aux propriétés du document.

ORAL

Les séries ES, S, STMG, STI



Organisée courant 3ème trimestre

10 minutes de préparation + 10 minutes d'épreuve

- L'examineur est un professeur de l'établissement, le professeur de la classe.
- Le candidat tire au sort une des notions du programme étudiées dans l'année.



- 5 minutes pour présenter cette notion (PPC).
- 5 minutes de conversation conduite par le professeur, qui prend appui sur l'exposé du candidat.
- Le professeur s'appuie sur la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2) présentée.



- Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen.
- Le professeur formule une proposition de note et une appréciation.
- Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat.

ORAL

La série L

Langue vivante obligatoire
(tronc commun)

Épreuves ponctuelles, dans un centre d'examen, en juin.

- Le candidat présente à l'examineur la liste des notions du programme qu'il a étudiées dans l'année et les documents qui les ont illustrées.
- L'examineur choisit l'une de ces notions.
- 10 minutes de préparation

ORAL

La série L

Langue vivante obligatoire
(tronc commun)

- 10 minutes pour présenter cette notion (PPC).
- 10 minutes de conversation conduite par l'examineur (POI), qui prend appui sur l'exposé du candidat.
- Le niveau de compréhension du candidat sera testé à ce moment-là.

ORAL

La série L

Langue vivante obligatoire
+ Langue approfondie

- Le candidat a choisi 2 des notions étudiées dans l'année.
- Il a constitué 2 dossiers comprenant chacun 2 documents étudiés en classe + 1 document de son choix

ORAL

La série L

Langue vivante obligatoire
+ Langue approfondie

- L'examineur choisit l'une des notions.
- 10 minutes de préparation
- 10 minutes pour présenter son dossier et justifier ses choix (PPC).
- 20 minutes pour une conversation prenant appui sur l'exposé du candidat (EOI).

Niveau attendu : B2 si LV2 – C1 si LVI

ORAL

La série L

Littérature étrangère en
langue vivante étrangère

- Se passe à la suite de l'épreuve de langue obligatoire ou de l'épreuve de spécialité.
- Le temps de préparation (10 minutes) s'ajoute à celui de l'épreuve obligatoire ou de spécialité.

ORAL

La série L

Littérature étrangère en
langue vivante étrangère

- Le candidat a choisi **2 des thématiques du programme.**
- Il a constitué pour **chacune d'elles un dossier :**
 - 3 textes** extraits d'une ou plusieurs œuvres étudiées (*roman, théâtre, poésie*).
 - Il y a ajouté **tout document** qui lui semble pertinent (*extrait de critique, adaptation, illustration iconographique, etc.*).

ORAL

La série L

Littérature étrangère en
langue vivante étrangère

- L'examineur choisit l'une de ces thématiques.
- Le candidat dispose de **5 minutes** pour présenter et pour justifier son choix de documents.
- Puis, conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat.
- Cette phase d'**interaction n'excède pas 5 minutes.**

ORAL

La série L

Littérature étrangère en
langue vivante étrangère

- Le candidat doit montrer qu'il perçoit les enjeux des textes sur lesquels il est interrogé et les spécificités de la littérature en langue étrangère qu'il a étudiée.
- Il s'exprime clairement dans une gamme de langue suffisamment étendue pour pouvoir décrire, exprimer un point de vue et développer une argumentation.

Niveau attendu : B2

ORAL

La série L

Épreuve orale de LV3

- Liste des notions étudiées et documents qui les ont illustrées.
- L'examineur choisit l'une de ces notions.
- Après 10 minutes de préparation, le candidat dispose d'abord de 10 minutes pour présenter cette notion.

ORAL

La série L

Épreuve orale de LV3

- 10 minutes de conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat (POI)

**Niveau attendu en référence à
l'échelle de niveaux du CECRL : A2**

Les coefficients

	S	ES	L	STI2D STD2A STL	STMG Com- GRH	STMG Market Compta	STMG Gestion SI	ST2S
LV 1	3 (e+o)	3 (e+o)	4 (e+o)	2 (e+o)	3 (e+o)	3 (e+o)	2 (e+o)	2 (e+o)
LV 2	2 (e+o)	2 (e+o)	4 (e+o)	2 (e+o)	3 (e+o)	2 (e+o)	2 (e+o)	
L-Ap			4 (oral)					
Lit-Lv			1 (oral)					
LV 3			4 (oral)					